

Travaux en Hauteur et Port du Harnais

La prévention des risques par l'installation de protections collectives lors de travaux en hauteur permet de lutter contre les accidents graves et mortels.

Objectifs

La formation a pour objectif de découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur, de connaître l'utilisation des différents EPI et EPC (Equipement de protection individuel et Collectif). Elle permet d'appréhender le travail en hauteur en toute sécurité et assure une utilisation conforme du harnais (port et entretien).

Public Visé

- Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à réaliser d'une façon permanente ou occasionnelle des travaux en hauteur.
- Recommandation R408 de la CNAMTS.

Pré Requis

Vos chaussures de sécurité et votre harnais de sécurité sont indispensables pour participer à la session de formation.
Etre âgé de plus de 18 ans.
Maîtriser la langue française.
Aptitude médicale en lien avec des travaux en hauteur.

Objectifs pédagogiques

Etre capable :

- d'identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser
- de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur
- de reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle)
- de vérifier et d'utiliser les équipements de protection individuelles (EPI) notamment le harnais de sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diaporama et vidéos.
- Mise en application pratique d'intervention en hauteur

Parcours pédagogique

- Accidents et prévention.
- Contexte réglementaire et responsabilités
- Conséquence d'une chute : facteur de chute, force de choc, tirant d'air, effet pendulaire.
- Caractéristiques des moyens de protection collective : moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personnes, balisage et signalisation.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle : harnais et accessoires de liaison, classes d'ancrages.
- Choix d'un dispositif de protection individuelles en adéquation avec le poste de travail.
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur : vérification et contrôle, règles d'entretien et de stockage.
- Présentation, vérification et réglage du harnais.
- Mise en oeuvre des systèmes de liaison.
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.
- Synthèse de stage.

HP Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82010117601

HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

18 rue Newton
38550 SAINT Maurice l'Exil
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire
26 700 PIERRELATTE
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

N° SIRET : 501 530 380 000 28 - N° TVA : FR 96501530380 - Code APE : 8559A - N° Déclaration d'Activité : 82010117601

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances (test écrit) et du savoir-faire.
Délivrance d'une attestation de stage avec avis.

Modalités d'Accessibilité

Pour tout renseignement merci de nous contacter.



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 4 à 10 Personnes

HP Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82010117601

HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

18 rue Newton
38550 SAINT Maurice l'Exil
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire
26 700 PIERRELATTE
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

N° SIRET : 501 530 380 000 28 - N° TVA : FR 96501530380 - Code APE : 8559A - N° Déclaration d'Activité : 82010117601